

PREIXAN

Avenir

Bulletin de Preixan n° 117

Octobre 2014

L'Édito

Chères Preixanaises, Chers Preixanais,

Les mois de septembre et d'octobre viennent de s'écouler à Preixan dans la chaleur d'un agréable été indien. Cette entrée dans l'automne a pris un caractère estival et certains d'entre nous se sont laissé aller à certaines attitudes permissives. Je me permets de faire quelques mises au point sur les devoirs et obligations de chaque citoyen.

Tout d'abord, la divagation des chiens et des chats, sur les domaines publics et privés, est interdite. Je veux, ici, attirer l'attention des propriétaires dont les animaux peuvent présenter un danger pour autrui en errant, sur la voie publique, livrés à eux-mêmes et sans contrôle. Il est important que ces propriétaires soient sensibles aux plaintes qui leur sont rapportées mettant en cause leur animal et aux rappels à l'ordre qui leur sont faits. Ils doivent mesurer les risques encourus par autrui mais, également, par l'animal et par eux-mêmes. Je les invite fortement à prendre les dispositions nécessaires afin de prévenir le danger et de garder leur animal sur leur propriété privée.

Par l'arrêté préfectoral du 7 octobre 2013, l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts est interdite, entre autres, dans notre commune. Seuls sont autorisés les brûlages des déchets agricoles, les brûlages dirigés ou écobuages, ou les brûlages nécessités par la gestion forestière. Cet arrêté considère que le brûlage de déchets verts peut nuire à l'environnement et à la santé et qu'il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. La commune de Preixan possède un système de collecte des déchets verts et ses habitants ont à disposition plusieurs déchetteries les acceptant dans un proche rayon.

À quelques exceptions près, la grande majorité des travaux ou des constructions est soumise à une demande d'autorisation d'urbanisme qui doit être effectuée en mairie. Je vous conseille de prendre le temps de vous renseigner et d'effectuer les démarches légales en mairie afin d'éviter toutes déconvenues ultérieures.

Tout propriétaire doit en limite de propriété procéder à l'élagage de ses arbres dépassant ou surplombant une voie publique. L'exécution d'office de l'élagage des plantations privées riveraines d'une voie, aux frais des propriétaires défaillants, est prévue pour les chemins ruraux et pour les voies communales.

Je vous donne, maintenant, des explications sur la fermeture de l'aire de jeux. Suite à un constat d'actes de malveillance et de dégradations de certains jeux, suite aux obligations de sûreté des points de chute et d'informations, j'ai décidé, en accord avec le conseil municipal, de fermer l'aire de jeux le temps de prendre les mesures correctives nécessaires pour la sécurité des enfants utilisateurs.

Je poursuis cet édit de l'automne par une note positive, qui prouve que chacun peut concourir au bien-être collectif. La Commission Environnement du Conseil Municipal étudie, actuellement, l'idée lancée, dans un premier temps par les élus lors de la campagne électorale, et repris, il y a quelques mois, par une preixanaise qui souhaite créer un jardin collectif. Les modalités, conditions d'usage et de fonctionnement seront bientôt établies afin de permettre la mise en place de cette activité initiatrice d'échanges et de productions. Les personnes intéressées par ce projet peuvent s'adresser au secrétariat de mairie pour se faire connaître.

Pour finir, je vous convie à participer à la cérémonie officielle de commémoration de l'armistice de 1914, le mardi 11 novembre prochain afin de rendre hommage aux combattants et, plus particulièrement, aux Preixanais morts pour la France durant la première guerre mondiale.

Sincèrement.

Patricia Dhumez, Maire.

Dans ce numéro :

L'édito

La rentrée scolaire

Preixan *pratique*

Listes électorales

Carnet

Agence postale

Recensement 2015

Validité de la CNI

Le 11 novembre 2014

Solidarité Inondations

Santé : le diabète

Vie associative

Nouveau Club de Tennis

Occupation des salles

Rugby : l'ASAPL XIII

L'école de rugby

Halloween

Assemblées Générales

Loto des écoles

Repas du 3^{ème} âge

Un peu d'histoire :
l'année 1914 à Preixan

Les jeudis du Relais

Nouveautés du site web

Prévisions météo en ligne

Lettre électronique

La rentrée scolaire au RPI Preixan-Rouffiac d'Aude

La rentrée des classes s'est très bien passée avec 69 élèves à Preixan et 45 élèves à Rouffiac d'Aude.

Les enfants sont très contents de retrouver leur maîtresse et leurs amis. Les nouveaux rythmes scolaires sont mis en place et tout le monde s'adapte aux nouveaux horaires. Les enfants participant aux TAP sont contents des activités proposées.

Les projets prennent forme pour l'intérêt des enfants et, dans ce cadre-là, différentes manifestations seront organisées au cours de l'année par les enseignantes et les parents d'élèves afin d'aider à financer en partie les activités suivantes :

pour Preixan :

12 séances de piscine (trajets en bus), école et cinéma (3 séances dans l'année), 3 sorties à la Bastide de Madame, semaine du goût (achat des ustensiles de cuisine et de tous les ingrédients), etc.

pour Rouffiac d'Aude :

un projet musique sur le Gospel et le Slam; Mr Antoine Faure est un slameur qui interviendra en fin d'année sur l'école pour faire une création musicale avec les élèves (le coût pour l'école s'élève à 1.700 Euros), école et cinéma (3 sorties), Musée des Beaux Arts (1 sortie), Rassemblement Occitan et 3 sorties à la Bastide de Madame.



L'année dernière, les différentes manifestations (loto, vente des chocolats pour Noël, vente des crêpes et d'oreillettes, vide-grenier et vente des fleurs) ont permis, par exemple, d'organiser une classe verte à Py dans les Pyrénées-Orientales pour l'école de Rouffiac d'Aude (bus + hébergement pour un coût de 5.000 Euros; une participation des familles pour un total de 1.400 Euros).

En ce qui concerne l'école de Preixan, les bénéfices des manifestations ont permis l'achat de matériel de sport: tapis de sol (900 euros), poutre (300 euros), ballons, trampoline, ainsi que l'achat de matériel pédagogique (jeux et documents). La prévision pour cette année est le remplacement des petits vélos pour la cour et l'achat d'un four pour les cuissons sur place.

Les enseignantes remercient l'investissement de tous les parents d'élèves, des habitants de Preixan et Rouffiac d'Aude ainsi que la participation pérenne des deux municipalités. Tout cela permet de faire vivre les écoles et de proposer aux enfants des projets bénéfiques à leur développement, sachant que toute sortie est un enrichissement culturel et pédagogique pour chaque enfant.

Bonne année scolaire à tous les enfants.

Bientôt, le loto des Écoles et la vente de chocolats !



Preixan pratique

Listes électorales

Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014

Pour pouvoir voter en 2015, les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2014.

Les personnes atteignant l'âge de 18 ans après la fin février et avant chacun des éventuels scrutins électoraux de l'année en cours sont inscrites d'office sur les listes électorales dans la commune de leur domicile, lors des opérations de révision annuelle.

La commission administrative de révision vérifie cependant que ces personnes remplissent bien les conditions nécessaires (identité, domicile, nationalité...).

Pour s'inscrire sur une liste électorale, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques,
- justifier d'une attache avec la commune où l'on souhaite s'inscrire c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt).

Sur le web : www.vosdroits.service-public.fr/particuliers/N47.xhtml

Carnet

Jeannot PAOLPI n'est plu. Notre ancien boulanger pâtissier nous a quittés à l'âge de 79 ans, quelques années après son épouse, Colette. Jeannot Paolpi présida l'équipe de rugby Preixan XIII dès sa création en 1968 et, plus tard, anima l'amicale des anciens joueurs. Nous présentons à sa fille, Brigitte, et à toute sa famille nos sincères condoléances.

Agence Postale

Horaires d'ouverture du 20 octobre au 25 octobre 2014

Lundi - Mardi - Jeudi : 8h30 à 12h30

Mercredi : fermée.

Vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h00

Horaires d'ouverture du 27 octobre au 31 octobre 2014

Lundi - Mardi - Jeudi : 13h30 à 16h30

Mercredi - Vendredi : 13h30 à 16h30

Recensement 2015

Le recensement de la population de notre commune s'effectuera du 15 janvier au 14 février 2015 et pourra être réalisé en ligne ou sur papier. www.le-recensement-et-moi.fr



Validité de la CNI

Prolongation de la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité

La Carte Nationale d'Identité est valide 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014. La durée de validité de la carte nationale d'identité passe, ainsi, de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Pour un voyage à l'étranger : tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans.

IMPORTANT Cette prolongation n'est pas valable pour les cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans à partir de la date de délivrance.

Pour les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, il est inutile de vous déplacer en mairie. La prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Plus d'information sur le site du Ministère de l'Intérieur :

www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/e-de-validite-de-la-CNI

Commémoration

Le 11 novembre 1918

Madame Le Maire et le Conseil Municipal invitent les enfants, les Preixanaises et les Preixanais à la cérémonie de commémoration du 96^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 qui aura lieu le **mardi 11 Novembre 2014**.

Déroulement de la cérémonie :

- 10 h 45 : Rassemblement devant la mairie.
- 10 h 55 : Départ du cortège vers l'Église.
- 11 h 00 : Messe avec l'abbé Gérard JEAN.
- 11 h 30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, rue de l'église.
- 11 h 45 : Vin d'honneur au foyer.

Appel aux dons

Les habitants du Gard, de l'Hérault et de l'Aveyron ont été durement éprouvés ces mois derniers par les intempéries. Le président du Conseil Général et le Sénateur Courteau nous rappellent que l'association « Aude Solidarité » récolte des dons pour, ensuite, les acheminer vers les structures locales chargées de venir en aide aux sinistrés.

Si vous souhaitez participer à cette élan de solidarité, vous pouvez déposer vos dons sous forme de chèque (à l'ordre de Association Aude Solidarité) à la Mairie ou les adresser à « Association Aude Solidarité – Conseil Général de l'Aude - 11855 Carcassonne cedex 9.

Information

Vous souhaitez faire paraître dans *Preixan Avenir* et/ou sur



le site web Preixan.com une annonce de manifestation locale associative, culturelle ou sportive ?

Merci d'adresser désormais directement et uniquement par e-mail votre texte et photo (libre de droits) à :

communication@preixan.com
mairie.preixan@wanadoo.fr

Vous pouvez également remettre votre fichier Word en mairie sur une clé USB !

Par avance merci, *La Commission InfoCom.*

SANTÉ : qu'est-ce que le diabète ?



On appelle diabète, un taux de sucre (glucose) trop élevé dans le sang.

Cet état que l'on nomme hyperglycémie est dû à un mauvais fonctionnement du pancréas. Non dépisté ou mal contrôlé, il détériore le fonctionnement de certains organes vitaux et peut engendrer de graves problèmes de santé tels que la cécité, l'insuffisance rénale, certaines maladies cardio-vasculaires, de mauvaises cicatrisations de plaies et donc des risques infectieux.

Selon l' O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé), un diabète est avéré lorsqu'à deux reprises le taux de sucre dans le sang est supérieur ou égal à 1,26 grammes par litre de sang à jeun. En France, on estime à 4 millions le nombre de personnes diabétiques et à 700.000, le nombre de personnes atteintes mais qui l'ignorent.

Le diabète est un facteur de destruction irréversible de la santé :

- 1^{ère} cause d'amputations (hors accidents) avec 8.000 cas par an en France,
- 1^{ère} cause de cécité (perte de la vue) après 65 ans avec plus de 1.000 cas par an,
- 2^{ème} cause d'accidents cardio-vasculaires.

Il existe deux formes de diabète :

- ⇒ Le **diabète de type 1** qui se manifeste souvent dès le plus jeune âge. Le pancréas est incapable de fournir l'insuline qui régule l'utilisation du sucre par le corps. Une injection d'insuline quotidienne est alors nécessaire.
- ⇒ Le **diabète de type 2** qui est la forme la plus répandue de la maladie. La production d'insuline par le pancréas est irrégulière ou défaillante et le taux de sucre dans le sang devient lui-même irrégulier. Son origine peut être génétique mais il a, également, des causes environnementales et culturelles. Des habitudes alimentaires trop riches ou déséquilibrées, le surpoids et l'obésité sont des facteurs aggravants de la maladie, à plus forte raison si toute activité physique est absente.

Le dépistage de la maladie reste relativement simple. Il s'effectue par un petit prélèvement de sang sur l'extrémité d'un doigt que l'on appelle glycémie capillaire et doit être approfondi par un bilan sanguin (glycémie à jeun, hémoglobine glyquée). Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à en parler avec votre médecin traitant ou contactez le service d'endocrinologie – diabétologie au Centre Hospitalier de Carcassonne.

Éric Martin,
Infirmier Diplômé d'État.

TENNIS : une nouvelle association sportive

Création d'un club de Tennis loisir à Preixan

À la suite de la décision du Conseil Municipal de résilier la convention liant la commune au club de l'Entente Tennistique de la Malepère pour la mise à disposition du court de tennis de Preixan, nous avons décidé de créer un club de tennis loisir affilié à la Fédération Française de Tennis afin de faire face à la demande forte des habitants de notre village.

Nous avons pour objectif de **permettre au plus grand nombre de Preixanais** d'avoir accès au court de tennis.

Pour cela, nous avons volontairement prévu de minimiser le coût de l'adhésion au club et de mettre en place une politique tarifaire adapté à chaque besoin.

C'est pourquoi, nous avons décidé, lors de l'assemblée générale constitutive, de pratiquer les tarifs suivants :

- **Adhésion adulte** (à partir de 18 ans) habitant à Preixan : 40 euros comprenant la licence FFT + assurance comprise + adhésion au club et donne accès à la réservation illimitée du court (selon disponibilité) tout au long de la saison.
- **Adhésion enfant et étudiant** (jusqu'à 18 ans) habitant à Preixan : 25 euros (conditions identiques aux adultes) accès des mineurs au court sous la responsabilité d'un adulte.
- **Adhésion famille** (à partir de 3 adhésions) habitant à Preixan: adultes : 30 euros, enfants-étudiants : 20 euros
- **Adhésion adulte non habitant de Preixan** : 140 euros.
- **Adhésion enfant ou étudiant non habitant de Preixan** : 100 euros.

Le mois d'octobre sera mis à profit pour effectuer les démarches administratives afférentes à la constitution du club et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution.

Pour toute information complémentaire et si vous souhaitez participer à l'organisation du club, vous pouvez contacter Nicolas Choplin au 06 46 73 88 72 ou Éric Martin au 06 80 62 56 96 (laisser un message).



Occupation des salles et espaces communaux

Un règlement intérieur d'occupation a été établi et des tarifs de redevances pour l'occupation des salles et espaces communaux ont été fixés par délibération du Conseil Municipal en date du 7 octobre 2014.

Le prêt de matériel communal (tables et chaises) est soumis à une caution de 300 €.

Réservation et renseignements en mairie et/ou au 04 68 26 80 55.

Formules	SEMAINE		WEEK-END		CAUTION	
	Espaces communaux		Espaces communaux		Dégradations	Nettoyage
Bénéficiaires						
Commune de Preixan/ Ecoles du RPI	GRATUIT		GRATUIT			
Associations preixanaises	GRATUIT		GRATUIT			

Formules en euros	SEMAINE				WEEK-END				CAUTIONS	
	FOYER		SALLE RDJ Mairie		FOYER		SALLE RDJ Mairie		Dégradations	Non Nettoyage
	été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver		
Particuliers preixanais			gratuit	gratuit			gratuit	gratuit	100	50
Après-midi récréatif enfants										
Associations preixanaises	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	(*)	(*)
Particuliers preixanais	75	150	30	60	75	150	30	60	300	150
Commerces et entreprises de Preixan	90	180			90	180			300	150
Associations roufficoises	gratuit	gratuit			gratuit	gratuit			300	150
Particuliers hors Preixan					350		200		300	150
Demandeurs extérieurs		1000			1000				300	150

Rugby à XIII : des nouvelles de Preixan - Le Lauquet ...

Tout d'abord, le club souhaite rendre hommage à Joël CLAUSTRES, trésorier et pilier du club, qui nous a quittés au mois d'août ... Toutes nos pensées vont à sa famille, Maryline, Julie et Arthur.

Les entraînements ont repris tous les mardis et vendredis soir. L'équipe est fière de la fusion effectuée avec le club de Flassian.

Désormais, une nouvelle union est née : les Arlequins de Preixan le Lauquet, qui compte cette année une trentaine de joueurs licenciés ainsi qu'un bon groupe de bénévoles pour le plus grand plaisir des Co-présidents DOUTRE Jojo, PADILLA Magali et CARRASCO Vincent.



Premier match de la saison en terre des Corbières contre l'équipe de Ferrals : une très belle partie mais cela n'a pas suffi ... Défaite de l'ASAPL XIII 32 à 18.

Le week-end suivant, l'ASAPL XIII recevait le club de Villegailhenc Aragon au stade du Breil. Le soleil ainsi que le public étaient au rendez-vous : un grand nombre de Preixanais étaient descendus autour du terrain pour soutenir leur équipe. Malheureusement, nouvelle défaite, malgré une partie menée tout le long de la première mi-temps. Score final : 14 à 22.

Après le match, le club recevait au foyer tous les inscrits au premier repas de l'année concocté par les bénévoles mais, aussi, par Marie Correcher avec sa fameuse FIDEUA.



Les Co-Présidents tiennent particulièrement à remercier tous les bénévoles pour leur aide, les participants pour un grand nombre des Preixanais et aussi tous les sponsors et donateurs qui nous permettent de faire vivre et perdurer le club. Merci à tous et vive le rugby à XIII.

Un loto sera organisé le **Samedi 1^{er} novembre 2014** au foyer de Preixan à 20h30 avec de nombreux lots à gagner. Venez Nombreux (les grilles vous seront déposées dans vos boîtes aux lettres prochainement).

CALENDRIER DES MATCHES à domicile :

26 octobre 2014 : Preixan - Villeneuve-Minervois
8 / 9 novembre 2014 : Preixan - Ferrals
22 novembre 2014 : Preixan - Ramonville
6 décembre 2014 : Preixan - Trentels
10 / 11 janvier 2015 : Preixan - Lescure

28 février / 1^{er} mars 2015 : Preixan - Clairac
21 / 22 mars 2015 : Preixan - Sauveterre de Comminges

CALENDRIER DES MATCHES à l'extérieur :

15 / 16 novembre 2014 : Clairac - Preixan
29 / 30 novembre 2014 : Sauveterre des Comminges - Preixan

24 / 25 janvier 2015 : Villegailhenc - Preixan
31 janvier / 1^{er} février 2015 : Villeneuve Minervois - Preixan
7 / 8 mars 2015 : Ramonville - Preixan

28 / 29 mars 2015 : Trentels - Preixan

L'école de Rugby à XIII

ECOLE DE RUGBY A XIII



VENEZ ESSAYER **GRATUITEMENT** LE RUGBY À

XIII DÈS L'ÂGE DE 4 ANS



LE SAMEDI DE 10H30 À 12H00 AU STADE DE
PREIXAN

LE MARDI DE 17H30 À 19H00
AU STADE ANNEXE DE
L'AIGUILLE À LIMOUX



**POUR NOUS
CONTACTER**

**DIRECTEMENT
AUX STADES**

PAR TELEPHONE

**PHILLIPE
06 47 37 44 43**

**EDITH
06 25 14 09 86**

**JEROME
06 72 95 77 14**



Halloween arrive !

Cher parents et enfants de Preixan,
un après-midi *spécial Halloween* se déroulera

le **Vendredi 31 Octobre 2014**

Rendez-vous devant la mairie
de Preixan à 16h00

Nous commencerons par un goûter composé
de pâtisseries et boissons que chacun
amènera et nous défilerons ensuite dans les
rues du village pour la chasse aux bonbons.
Merci d'avance pour votre participation !

Assemblées Générales

Le **Comité des fêtes** vous invite à participer à
l'Assemblée Générale qui aura lieu le **mercredi
29 octobre à 20h30** au foyer de Preixan.

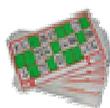
Le bureau sera réélu. Venez Nombreux.

L'association du **Club de pétanque** de Preixan
tiendra son Assemblée Générale le **mercredi 5
novembre à 20h30** au foyer de Preixan.

Loto des écoles



Les écoles de Preixan et
Rouffiac d'Aude



sous invitent à leur loto

Dimanche 30 novembre 2014

Au foyer de Preixan

Dès 14h30

Vente des cartons auprès des écoles :
10 € les 4 cartons ou Sur place : 10 € les 3 cartons

Jetons de marquage en vente sur place :
50 cts le sachet de 100.

Buvette, vente de crêpes et de gâteaux sur place
Venez tenter votre chance !

Les bénéfices seront reversés aux coopératives
scolaires et financeront différentes activités et
sorties scolaires pour les enfants.

Club du 3^{ème} âge

Le Club du 3^{ème} âge organise le 2^{ème} repas de
l'année :

**Dimanche 16 novembre 2014 à 12h15
au restaurant « Le Relais de Preixan »**

Au menu :

- Galette de pommes de terre au chèvre et au miel
- Filet de merlu, jus de crustacés
- Souris d'agneau au romarin
- Fromage
- Profiteroles
- Vins et café

Prix du repas : 23 € pour les adhérents
et 26 € pour les non-adhérents.

Paiement et inscription chez Madame Noëlle
CROS ou chez Madame Marie MONTAHUC.

Date limite d'inscription : samedi 8 novembre 2014

L'année 1914 à Preixan

Nous sommes conviés cette année à un bien triste centenaire. Notre vieux pays fut saigné durant quatre années et le monde paysan fut sacrifié. Ce 2 Août 2014, en hommage à toutes ces victimes, Patricia Dhomez, maire de Preixan, fit sonner le tocsin, comme le fit son lointain prédécesseur, Pierre Granier, maire de la commune en 1914.

Grâce au recensement de la population effectué veille de guerre, je vais évoquer Preixan tel qu'il était, c'est à dire un village paisible de 514 habitants, dont onze avaient la nationalité espagnole.

Preixan était une ruche ; toutes les maisons étaient habitées, les écuries étaient remplies de chevaux et de mulets, environ quatre vingt équidés. Les caves à vin ne possédaient pas de cuve en béton mais elles étaient garnies de foudres en bois que l'on surveillait de très près. Les frères Ventresque étaient spécialisés dans l'achat des vins pour le compte de négociants audois. Ils étaient courtiers en vin.

Les domaines qui entouraient le village possédaient une population importante. Près du ruisseau du Moulin, le domaine des Castaniès était travaillé par les époux Méras ; plus haut, à Lacombe, dix huit personnes appartenant à quatre familles différentes entretenaient les terres de Monsieur Hérand.

Chez Monsieur Soulayrac à Gaubil, vivaient quatorze personnes dans trois familles. Le domaine de Maynadier était occupé par cinq personnes d'une même famille, appelée Comminges. Le troupeau de moutons qui évoluait sur le territoire était gardé par le berger Pierre Raynaud. Maynadier et de nombreuses terres sur le village étaient cultivées sous la responsabilité du régisseur Guillaume Lannes, aïeul d'Élise Sié-Junca.

Au village, il y avait de très nombreux petits propriétaires et quelques-uns plus aisés occupaient une grande partie de la main d'œuvre. Au niveau commerçant et artisan, tous les métiers étaient représentés.

Preixan comptait 119 maisons entretenues par deux familles de maçon : Gorry et Durand. Pour rénover ou bâtir, ils se rendaient près de la rivière récupérer sable et gravier. Les ateliers travaillant le bois étaient dirigés par Jean Marcaillou, Pierre Cabal et Antoine Bosc. Ils étaient spécialisés dans la création de charpentes, d'escaliers et de meubles, et fabriquaient aussi les cercueils pour les défunts.

Les sabots et les souliers étaient réparés et confectionnés par deux cordonniers, Jérôme Colman et François Cantier, aïeul de Louis Cantier. Deux cousins : le maréchal ferrant, Jean Maynadié au village, et le charron, Louis Maynadié au Faubourg, s'occupaient de la population équine et bovine. Ferrer les bêtes et confectionner des charrettes étaient leurs principales occupations, tandis que Jacques Batut, bourrelier, s'occupait des harnachements.

Sous le presbytère, occupé par le prêtre Louis Vidal et sa vieille servante, Rose Puech, s'élevait le vieux moulin qui ne tournait plus. Le fils du meunier, Pascal Biscaye, s'était reconverti dans la tonnellerie. Après la crise de 1907, les prix du vin repartaient à la hausse et les commandes de tonneaux, barriques et demi-muids reprenaient.

Très tôt le matin, le laitier, Jean Berné, père de Joséphine Freu, assurait la distribution de ce précieux breuvage. Ses vaches étaient bien nourries dans les prés attenants au village.

Le four à pain, alimenté par du bois collecté chez tous les propriétaires, était tenu par Pierre et Jean Valette qui avaient pris la succession de Louis Montahuc, aïeul d'Henri Cayrol.

Louis Estouric possédait l'épicerie la plus importante du village et le commerce de la viande était géré par Jules et Paul Martignoles. Pierre Castel et Marius Audounet travaillaient aussi dans la boucherie.

Dans la plaine de Preixan, les familles Ormières et Astre travaillaient une grande horte et faisaient commerce avec leurs récoltes.

Après les pressurages et au printemps après les soutirages de vin, la distillerie de Pierre Martignoles élaborait de précieux alcools consommés localement à l'heure du café.

Les Preixanais qui ne trouvaient pas de travail au village allaient vivre à Carcassonne où ils pouvaient se louer dans les usines à chiffons, dans les dernières fabriques de draps, dans les carrières...

Voilà une photographie succincte de Preixan en 1914, les témoins ont disparu. Je vais citer les noms des nouveaux nés de 1914 qui, aujourd'hui, sont présents dans le cœur de beaucoup d'entre nous : Louise Sié (1914-2005), Jaques Castel (1914-2005), Louise Ventresque (1914-2010), Marius Falandry (1914-1964), Louis Barrot (1914-1985), Claude Rouzaud (1914-1985), Jacques Cassagnol (1914-1920), Jean Laffite (1914-1962), René Montahuc (1914-2000).

L'évènement fut le 2 Août 1914, jour de la déclaration de guerre. Pierre Granier, maire, et son conseil municipal furent confrontés à cette situation exceptionnelle. Ils durent annoncer la mauvaise nouvelle à la population. Le tocsin

fut sonné. François Galaup appariteur, alla annoncer par un roulement de tambour la mobilisation générale. Auguste Théron, garde champêtre, placarda les affiches officielles. Un grand sentiment de panique envahit les familles car le pays vivait en paix depuis la dernière guerre de 1870-1871. Quelques jours plus tard, il y eut la réquisition des chevaux et des mulets, éléments essentiels à la culture et au travail de la terre.

Les hommes quittèrent le village pour rejoindre leur caserne de recrutement. Certains évoquaient un retour rapide à l'occasion des vendanges ou des semailles, mais il n'en fut rien.

Les cafés Ormières, Vidal et Galaup se vidèrent de leurs joueurs de manille et de leurs buveurs patentés.

En ce mois d'Août 1914, quelques personnes étaient absentes du village ; chaque année, elles rejoignaient deux stations de bains, Usson et Escouloubre, pour profiter du bienfait des eaux qui guérissaient ou atténuaient quelques maux.

Les écoles étaient fermées pour vacances d'été et la rentrée allait s'annoncer délicate pour Marie Cayrol, gardienne de l'école enfantine. Les hommes partis, ce sont les femmes et les personnes âgées qui furent chargées d'assurer les travaux. Les enfants dans la journée furent confiés à la garderie, dans des proportions plus importantes qu'avant guerre.

Les soldats partis au front gardèrent un lien avec leur famille en écrivant des lettres pour rassurer femmes, parents et enfants. À Preixan, Louis Gorry était chargé de récupérer le courrier qui était trié par la receveuse, Anna Clastres, et distribué par le facteur Michel Combette.

Les mauvaises nouvelles ne tardèrent guère. Le maire accompagné de gendarmes dut frapper aux portes des familles avec dans ses mains "le mortuaire", document officiel attestant du décès du soldat. Voici dans ce second semestre 1914, la liste de ceux qui tombèrent au champ d'honneur :

- Auguste Bonnet, 26 ans, mort pour la France le 27 Août 1914 à Pouilly (Meuse)
- Victor Toulza, 30 ans, mort pour la France le 13 Septembre 1914 à l'hôpital de Guéret (Creuse)
- Claude Ventresque, 30 ans, caporal mort pour la France le 24 Septembre 1914 à Lesseux (Vosges)
- Marius Ournac, 24 ans, caporal mort pour la France le 24 Septembre 1914, à Noviant aux Prés (Meurthe et Moselle)
- François Espanol, 23 ans, mort pour la France le 11 Novembre 1914 à Zillebealle (Belgique)
- Julien Gerbies, 22 ans, mort pour la France le 1^{er} Décembre 1914 à Loenne (Belgique)
- Jean Laffite-Lebrat, mort pour la France le 22 Décembre 1914 à Beauséjour (Marne).

J'ajouterai à cette sinistre liste, le décès à 63 ans de Mr Granier, maire, le 13 Octobre 1914. Il n'y eut pas d'autres élections. Edmond Maynadier, premier adjoint, et François Lalleman, aïeul de Marie Montahuc, firent office de maire de Preixan en fonction de leur présence au village. La population de Preixan se rassembla autour de ces familles endeuillées privées du corps de leurs chers disparus. À chaque annonce de décès, l'abbé Louis Vidal célébra la messe des morts dans une église pleine de parents et d'amis.

En cette fin d'année 1914, un grand voile noir flottait sur le village. C'en était fini des rancunes, des jalousies, des histoires de bornage ou d'adultère. L'heure était au recueillement.

Preixan, patrie des musiciens, paroisse chantante, se plongeait dans un silence étourdissant, redoutant l'avenir, tout en gardant l'espoir de voir revenir ses enfants et que cette guerre meurtrière cesse.



Le monument aux Morts, rue de l'église à Preixan.

Joël Vidal petit-fils du poilu Jean Cassagnol

Retrouvez d'autres anecdotes et histoires preixanaises en ligne : www.preixan.com/village/decouvrir/anecdotes/



Restaurant LE RELAIS DE PREIXAN

Les Jeudis du Relais

À déguster sur place, dans le cadre du menu à 14 Euros (entrée, plat, dessert, quart de vin inclus) ou à emporter, en plat unique à 8€.

- 23/10 : Couscous Royal
- 30/10 : Fricassée de poulet aux olives
- 06/11 : Hamburger de canard
- 13/11 : Cassoulet du Chef
- 20/11 : Blanquette d'agneau à l'ancienne
- 27/11 : Bœuf bourguignon
- 04/12 : Lasagnes de fruits de mer
- 11/12 : Poulet aux écrevisses
- 18/12 : Lapin aux pruneaux

Certains plats peuvent changer selon les approvisionnements de nos fournisseurs. Merci de votre compréhension.

Réservations avant le mercredi matin au :
04.68.26.35.54 ou 06.74.91.63.52

La rédaction

Direction de la publication :
Patricia DHUMEZ

Direction de la rédaction, maquette :
Jérôme VALINA

Commission Info-Com

Josiane ARMERO
Magali DICK
Véronique PLA
Michel RIEUSSEC
Jérôme VALINA

**Prochain Preixan Avenir :
décembre 2014**

Nous écrire :
communication@preixan.com

Site communal :
www.preixan.com

Nouveautés sur le site web Preixan.com



La météo à 3 jours

Le site Preixan.com affiche désormais les prévisions météo à 3 jours sur notre commune.

Météo Preixan Aujourd'hui	Demain	Dimanche
15°25°	18°24°	17°24°
vent : 14 km/h O Préc. : 0.0 mm	vent : 21 km/h E Préc. : 0.6 mm	vent : 19 km/h E Préc. : 0.7 mm
19:05 08:06	19:03 08:07	19:02 08:08
A proximité: Prévisions météo Carcassonne + info		

Infolettre de Preixan

Que ce soit depuis votre ordinateur PC ou portable, tablette ou Smartphone, vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser l'Internet et la messagerie électronique dans votre quotidien.

Aussi pour vous informer régulièrement et de façon **complémentaire au bulletin papier bimestriel**, la municipalité met en service une **Infolettre électronique (Newsletter)**.

Adressée par email, cette Infolettre vous indiquera : les dates des Conseils Municipaux, les annonces de dernière minute, les manifestations locales,...

Comment recevoir l'infolettre par email ?

Il vous suffit de vous abonner gratuitement en ligne en laissant votre e-mail dans le formulaire d'inscription :

**RENDEZ-VOUS SUR
PREIXAN.COM**

Besoin d'aide : communication@preixan.com